

EN SAVOIR PLUS SUR LE RECYCLAGE DES PILES

POURQUOI FAUT-IL RAPPORTER LES PILES USAGÉES DANS DES POINTS DE COLLECTE SPÉCIFIQUES ?

Au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement, la valorisation des piles et des petites batteries représente de véritables enjeux.

On recycle pour :

- Éviter de gaspiller des ressources naturelles rares et présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel
- Produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (acier, ferronickel) qui seront utilisés dans de nombreuses industries
- Éviter d'introduire dans les ordures ménagères (destinées à l'élimination par incinération) des traces de métaux lourds, contenus dans certains types de piles.

L'éco-organisme qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables est Corepile.

PEUT-ON DÉPOSER TOUS LES TYPES DE PILES DANS LES POINTS DE COLLECTE ?

Tous les types de piles peuvent être déposés dans les bornes de collecte, ainsi que toutes les petites batteries que l'on trouve dans les appareils électriques : téléphone portable, ordinateur portable, outillage portatif, caméscope, calculatrice etc. Les piles rechargeables sont également à déposer dans les bornes.

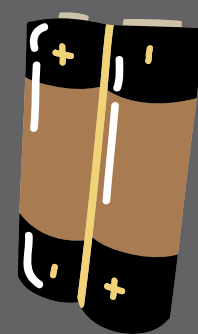


Vous pouvez déposer vos piles et vos petites batteries usagées dans les **11 déchèteries du territoire des 3RD'Anjou** où des contenants sont dédiés à ces produits. Vous pouvez également les déposer dans certains magasins, commerçants, lieux publics, etc.

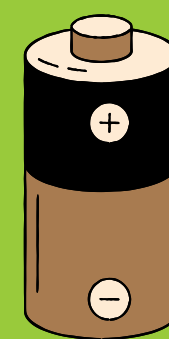


LE RECYCLAGE DES PILES EST-IL VRAIMENT SIGNIFICATIF ?

Oui, car le recyclage représente un véritable gisement de matériaux à forte valeur ajoutée. Chaque année, c'est près de 33 000 tonnes de piles et accumulateurs qui sont utilisés, et cela représente 10 000 tonnes de zinc et 8 000 tonnes de fer et de nickel à récupérer. Ces produits issus du recyclage sont réinjectés dans beaucoup d'industries, et permettent entre autres de fabriquer des tôles de voitures, des coques de navires, des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable ou encore des articles de quincaillerie.



106 c'est le nombre moyen de piles et de batteries stockées dans un foyer français. Parmi elles, 74% sont en usage dans vos appareils électroniques, jouets ou télécommandes et 10% sont usagées et attendent au fond d'un tiroir d'être recyclées. *Source Batribox.fr*



ASTUCE DES 3R

Privilégier les **piles rechargeables** dans vos petits équipements électroniques. Le principal inconvénient d'une pile rechargeable est qu'elle se décharge lorsqu'elle n'est pas utilisée. Ainsi, son usage se prête mal aux appareils tels qu'une télécommande ou un détecteur d'incendie.

